

---

# CANNABRÈVES

EMMA POT & JOHN STICK

## BRUXELLES NE VEUT PAS DE CHANVRE ALIMENTAIRE

La Commission européenne a adopté une proposition visant à réformer en profondeur le secteur du lin et du chanvre. Elle touche, bien sur, la révision (à la baisse) des subventions, mais elle s'attaque également à l'alimentation à base de chanvre. Une évaluation curieuse de la graine de chanvre affirme qu'il n'y a aucune justification alimentaire pour l'utiliser dans l'alimentation humaine. Il est également proposé que toutes les graines de chanvre soient dénaturées ou stérilisées avant de pouvoir être importées dans la communauté européenne.

La réforme devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2000.

## LE PROCUREUR N'AIME PAS LE CHANVRE

Le 13 janvier 2000, Manuel Rubio, président de l'association Voyages au Centre du Chanvre, est passé devant le Tribunal d'Auch (Gers). Il lui était reproché d'avoir exposé à la vente, en août 99 à Marciac, des produits à base de chanvre : alimentation, cosmétiques, vêtements...

Etant donné qu'il n'y avait aucune confusion possible, ni présentation d'un stupéfiant sous un jour favorable, le juge a conclu à la relaxe. Le ministère public a fait appel...

**Voyages au Centre du Chanvre**

115 avenue Albert Bedouce - 31400 Toulouse

Tél/fax : 05 34 31 52 64 - <http://perso.club-internet.fr/hoochie>

## DU CHANVRE SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION

Biochanvre, petite structure en cours de création, a pour but la distribution de produits dérivés du chanvre et à terme la production de chanvre industriel sur l'île de La Réunion.

Elle fait la promotion de tous les dérivés qu'elle peut importer : cosmétiques, corde, ficelle, papier, textile, alimentation. Parallèlement, elle essaie de développer la production de chanvre industriel pour produire de la matière première pour le bâtiment et de la litière pour animaux. Dans ce but Biochanvre a demandé au CIRAD de réaliser un essai pour s'assurer que le chaud soleil des Tropiques n'élève le taux pas le de THC au-delà de 0,2%.

Les semences, Epsylone 68, Féline 34, Futura 75, Fédora 17, sont parvenues au CIRAD en mars et attendent d'être semées.

**BioChanvre**

16 rue de l'église - 97424 Piton Saint Leu - La Réunion

Tél/fax : 0262 34 16 88 - [bio.chanvre@guetali.fr](mailto:bio.chanvre@guetali.fr)

## L'EDEN DU CHANVRE

Une nouvelle boutique dédiée au chanvre vient d'ouvrir dans le Nord de la France : vêtements, alimentation, cosmétiques... Alice et Michel Pagniez ont décidé de faire partager leur passion au plus grand nombre.

**L'Eden du chanvre**

19 rue du Dr Guery - 59970 Fresnes sur escaut

Tél/fax : 03 27 34 24 13

## LE CHANVRE EN AMÉRIQUE DU NORD

*Aux Etats-Unis, où l'interdiction de cultiver du chanvre sévit depuis 1937, du chanvre industriel va être cultivé et étudié dans plusieurs états ces deux prochaines années.*

*Le point sur la situation actuelle :*

- **Arkansas** : a voté une résolution en octobre 1999 pour autoriser la recherche sur le chanvre industriel à l'université de l'Arkansas.
- **Hawaï** : une culture de chanvre industriel est actuellement en cours pour la recherche. Un demi-acre a été semé le 14 décembre 1999.
- **Indiana** : cultive pour la recherche avec un permis fédéral depuis 15 ans.
- **Illinois** : un projet de loi qui approuve la recherche sur le chanvre industriel a été voté au sénat par 49 voix contre 9 et aussi par la commission d'agriculture le 22 mars par un vote de 11 contre 4.
- **Maryland** : un projet de loi a été déposé cette année à la Chambre des Représentants pour autoriser la recherche sur le chanvre industriel.
- **Minnesota** : a voté une loi en juin dernier qui autorise "tout résident de l'état" à cultiver du chanvre industriel.
- **Montana** : a voté une résolution pour l'abrogation des restrictions fédérales sur le chanvre industriel.
- **Nebraska** : un projet de loi a été introduit lors de la session de la législature pour autoriser la recherche sur le chanvre industriel.
- **Dakota du Nord** : le premier état à légaliser le chanvre industriel le 17 avril 1999. Le gouverneur a déclaré : "Toute personne dans cet état peut planter, cultiver, récolter, posséder, transformer, vendre et acheter du chanvre industriel."
- **Virginie** : a introduit un projet de loi qui autorise l'expérimentation sur le chanvre industriel.
- **Canada** : a commencé la production de chanvre pour la recherche il y a 6 ans et dans un but commercial il y a deux ans. Avec un certain succès.